



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le lundi 4 avril 2016 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS :

Donald Badger, maire
Lindsay Tuer, conseillère #2
Julian Tuer, conseiller #3
Denis Vaillancourt, conseiller #4
Jacques Drolet, conseiller #5
Cédric Briggs, conseiller #6
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal
Ralph Bird, inspecteur à la voirie

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 7 MARS 2016
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
- 5.2. RÉOLUTION VISANT AUTORISER UNE DÉPENSE POUR LA CESSION D'UN LOT
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE MARS 2016
7. ADMINISTRATION
- 7.1. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015
- 7.2. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 31 MARS 2016
- 7.3. RÉOLUTION VISANT À ADOPTER UNE ENTENTE AVEC LE WEST BOLTON AGRICULTURAL GROUP
- 7.4. RÉOLUTION VISANT À CRÉER UN COMITÉ SUR L'AGRICULTURE
- 7.5. RÉOLUTION VISANT À CRÉER UN COMITÉ SUR L'INTERNET HAUTE VITESSE
- 7.6. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LA TONTE DU GAZON
- 7.7. RÉOLUTION VISANT À AUTORISER UNE DÉPENSE DE FORMATION
- 7.8. RÉOLUTION VISANT À AUTORISER UNE DÉPENSE POUR UNE BANQUE D'HEURES AVEC INFOTECH
- 7.9. RÉOLUTION VISANT À AUTORISER L'INSTALLATION D'UNE SIGNALISATION POUR LE TOUR DES ARTS
8. CHEMINS
- 8.1. DÉPÔT DU RAPPORT DES TRAVAUX DE VOIRIE
- 8.2. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LE NIVELAGE DES CHEMINS
- 8.3. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE GRAVIER
- 8.4. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LE TRANSPORT DU GRAVIER
- 8.5. RÉOLUTION VISANT À AUTORISER UNE DÉPENSE POUR DES TRAVAUX PRINTANIERES SUR LES CHEMINS
9. INCENDIE
- 9.1. RAPPORT D'INCENDIE DU MOIS DE MARS
10. COMPTES À PAYER
11. LEVÉE DE LA RÉUNION



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

19H30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#038-0416 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 7 MARS 2016

#039-0416 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 7 Mars 2016 soit adopté.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

+/- 17 personnes

5. URBANISME

5.1. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

- **Demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'utilisation d'un lot à des fins autres qu'agricoles - piste de motocross**

Le point est reporté.

- **Demande de renouvellement d'un certificat d'autorisation du ministère de l'environnement - sablière R.M.J.A.M**

Le Comité Consultatif recommande d'accepter la demande de renouvellement et d'écrire une lettre au MDDELCC suggérant un suivi étroit quant aux engagements relatifs à la nappe phréatique.

- **Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

L'inspecteur municipal informe le comité sur les possibilités qu'offres un PIIA.

- **Dossiers à la CPTAQ**

- **Sablière Allard et Allard**

Une audience publique concernant le renouvellement de l'autorisation de la sablière Allard et Allard a eu lieu. La commission est encore en délibération.

- **Sablière DJL banc Bailey**

La CPTAQ a accepté le renouvellement de l'autorisation.

- **Sablière Sintra inc.**

La CPTAQ a accepté le renouvellement de l'autorisation.

LE RAPPORT EST DÉPOSÉ.



5.2. RÉSOLUTION VISANT AUTORISER UNE DÉPENSE POUR LA CESSION D'UN LOT

ATTENDU QU'À la suite de la réforme cadastrale, un lot omis a été identifié tel qu'illustré dans l'annexe A ;

ATTENDU QUE la notaire Dupuis nous a démontré que le lot 5 193 735 appartient à la municipalité, et non à M. Gordon Bailey, tel qu'indiqué sur les plans cadastraux ;

ATTENDU QUE M. Sylvain Desjardins, propriétaire du 274 chemin Spicer, s'est adressé à nous, par l'entremise du notaire Laurence Dupuis, dans le but de nous indiquer son intérêt à acquérir le lot 5 193 735 ;

ATTENDU QUE le terrain ne représente pas d'intérêt pour la municipalité.

#040-0416

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLIÈRE LINDSAY TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

Que la municipalité cède et transporte tous ses droits titres et intérêts qu'elle pourrait détenir dans le lot 5 193 735 à Sylvain Desjardins ;

Que la municipalité cède et transporte tous ses droits titres et intérêts qu'elle pourrait détenir dans le lot 5 193 734 à Luc Bastien ;

Qu'il n'y ait aucun ajustement des taxes municipales et scolaires entre la municipalité et les cessionnaires, ceux-ci étant la responsabilité des cessionnaires ;

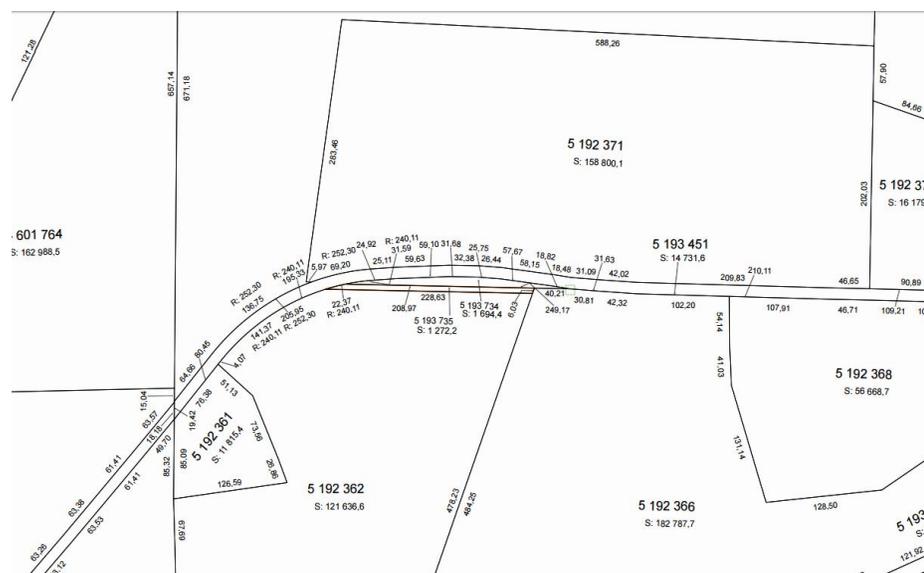
QUE cette cession à M. Desjardins est faite au montant de 903,26\$;

QUE tous les frais de notaires, incluant les frais de notaires pour la municipalité de Bolton-Ouest, ainsi que d'autres frais découlant de la transaction soient assumés par M. Sylvain Desjardins ;

QUE la municipalité nome et constitue M. Donald Badger, maire et M. Philippe De Courval, directeur général/secrétaire-trésorier à signer pour et en son nom l'acte de cession de même que tous documents nécessaires pour donner plein et entier effet aux résolutions ci-haut adoptées ;

QUE la notaire Édith Chaput soit mandatée pour la réception et la supervision de la signature de l'acte notarié.

ANNEXE A





6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE MARS 2016

Permis émis

- 5 permis ou certificat d'autorisation a été émis en mars 2016 pour une valeur de 100 000 \$.

Inspections/ infractions

- Quatre inspections de permis ont été effectuées.
- Aucune infraction constatée.

Autre

- Renouvellement d'autorisation de la CPTAQ pour deux sablières : Construction DJL inc. (chemin Bailey) et Sintra inc. (chemin Bailey).

LE RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EST DÉPOSÉ.

7. ADMINISTRATION

7.1. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

	Résultats obtenus 2014	Budget 2015	Résultats obtenus 2015	Écart
Administration	261 457 \$	325 191\$	325 237\$	46\$
Sécurité publique	335 117	338 854	323 501	-15 353
Transport	458 465	492 976	372 197	-120 779
Hygiène	142 381	153 448	142 062	-11 386
Urbanisme	92 547	130 117	125 612	-4 505
Loisirs et culture	5 647	11 800	11 800	0
Frais	7 827	7 912	7 912	0
Amortissement	-	-	79 986	-

LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL EST DÉPOSÉ.

7.2. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 31 MARS 2016

Surplus accumulés (2014)	770 692 \$
--------------------------	------------



Surplus accumulés (2015)		848 069
Surplus - déficit (2015)		77 377 \$

LE RAPPORT DES ÉTATS COMPARATIFS EST DÉPOSÉ.

7.3. RÉOLUTION VISANT À ADOPTER UNE ENTENTE AVEC LE WEST BOLTON AGRICULTURAL GROUP

Attendu que la Municipalité a présenté un projet d'aide financière dans le cadre du Pacte rural Brome Missisquoi 2016 ;

Attendu que ce projet vise la revitalisation de l'agriculture sur le territoire de la Municipalité et plus particulièrement à mettre en place les conditions nécessaires au démarrage d'un projet pilote innovant en agriculture ;

Attendu que ce projet a été accepté par la MRC et a fait l'objet d'une entente avec la Municipalité afin de déterminer les conditions d'octroi de cette aide financière.

Attendu que la Municipalité souhaite conclure une entente avec les agriculteurs intéressés à la réalisation de ce projet afin de circonscrire les modalités et conditions de versement de cette aide financière.

#041-0416

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest approuve l'entente intitulée : *Protocole d'entente pour l'octroi d'une aide financière ; pacte rural Brome-Missisquoi 2016 ; projet de revitalisation de l'agriculture à Bolton-Ouest.*

7.4. RÉOLUTION VISANT À CRÉER UN COMITÉ SUR L'AGRICULTURE

Considérant les objectifs du plan stratégique de développement ;

#042-0416

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS
APPUYÉ PAR LA CONSEILLIÈRE LINDSAY TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest crée le Comité agro-forestier de Bolton-Ouest conformément au mandat en annexe.

Annexe

Mandat :

Le comité agro-forestier est formé par le Conseil municipal afin de d'élaborer des façons de sensibiliser la population à l'héritage culturel et rural (2.1.5) dans le but de préserver l'héritage rural et environnemental (2.1) d'une part et de promouvoir l'utilisation des sols (1.2.2) et d'attirer des fermiers spécialisés (1.2.1) dans l'optique de soutenir l'agriculture de niche (1.2) tel qu'exprimé par les citoyens lors de l'élaboration du plan stratégique de développement. La protection de l'environnement et la protection de nos paysages doivent toujours être au cœur des recommandations.

Composition :

Le comité est formé du maire, d'un conseiller, d'au moins deux citoyens et d'un membre de l'administration municipale. Le mandat des membres est de deux ans et est renouvelable. La nomination se fait par résolution du Conseil municipal.

Compétences :

Le comité a un pouvoir de recommandation en matière agricole et forestière. Il



doit rendre des comptes au Conseil municipal.

Fonctionnement :

Pour qu'une décision soit adoptée, elle doit être votée par au moins 50%+1 des membres votants présents. Les membres votants sont le maire, le conseiller et les citoyens. Le maire préside les rencontres. En cas d'absence, le conseiller préside les rencontres. Pour prendre une décision, au moins 50%+1 membres votants doivent être présents. Le comité se rencontre à tous les deux mois. Le conseil peut également adjoindre au comité les personnes dont les services peuvent lui être nécessaires pour s'acquitter de ses fonctions. Le conseil peut voter et mettre à la disposition du comité, les sommes d'argent dont il a besoin pour l'accomplissement de ses fonctions,

7.5. RÉOLUTION VISANT À CRÉER UN COMITÉ SUR L'INTERNET HAUTE VITESSE

Considérant les objectifs du plan stratégique de développement ;

#043-0416 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest crée le Comité sur l'internet haute-vitesse de Bolton-Ouest conformément au mandat en annexe.

Annexe

Mandat :

Le Comité sur l'Internet haute-vitesse est formé par le conseil municipal pour faciliter une vision globale de l'accessibilité à l'internet haute-vitesse dans la municipalité. Son objectif est d'améliorer les méthodes d'accès à l'Internet haute-vitesse (3.2.1) afin d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens (3.2). La protection de l'environnement doit toujours être au cœur des décisions. Le comité évalue les questions qui sont portées à son attention par les citoyens, le Conseil ou le directeur général.

Composition :

Le comité est composé d'un conseiller et d'un maximum de quatre citoyens. La durée du mandat est de deux ans et est non renouvelable. La nomination est faite par résolution lors de la réunion du Conseil municipal du mois d'avril.

Compétence :

Le comité a le pouvoir de faire des études et des recommandations sur l'accessibilité à l'internet haute-vitesse. Il est redevable devant le Conseil.

Fonctionnement :

Tous les membres du comité sont les membres votants. Le conseiller préside les réunions. Pour prendre une décision, le conseiller et 50% +1 des membres votants doivent être présents. Pour être adoptées, les décisions doivent être approuvées par 50 % +1 des membres votants présents. Le conseil municipal peut également nommer les personnes du comité dont les services peuvent être nécessaires à ses fonctions. Le Conseil peut voter et mettre à la disposition du comité l'argent dont il a besoin pour l'exercice de ses fonctions.

7.6. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LA TONTE DU GAZON

ATTENDU QUE Stecor inc. était responsable de la tonte du gazon en 2015 ;

ATTENDU QUE le prix reste le même ;

#044-0416 EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT



APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC GRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité de Bolton-Ouest engage les services de Stecor inc. afin de faire la tonte de gazon et le découpage environ aux deux semaines au taux de 35,00\$ la visite pour 2016.

7.7. RÉSOLUTION VISANT À AUTORISER UNE DÉPENSE DE FORMATION

#045-0416 EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLIÈRE LINDSAY TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise une dépense de 70\$ pour une formation intitulée *Bien se préparer pour une culture émergente de petits fruits ou de noix* à la MRC Brome-Missisquoi pour Jacques Drolet.

7.8. RÉSOLUTION VISANT À AUTORISER UNE DÉPENSE POUR UNE BANQUE D'HEURES AVEC INFOTECH

CONSIDÉRANT qu'Infotech est le fournisseur de la municipalité pour les services comptables ;

CONSIDÉRANT qu'un nombre d'heures est nécessaire pour le support technique;

CONSIDÉRANT qu'au minimum, un bloc de 28 heures par année est habituellement acheté ;

#046-0416 EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JULIAN TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QU'UNE dépense de 2 254\$ taxes incluses soit autorisée pour l'achat d'un bloc de 28 heures pour le support technique par Infotech pour les services comptables.

7.9. RÉSOLUTION VISANT À AUTORISER L'INSTALLATION D'UNE SIGNALISATION POUR LE TOUR DES ARTS

ATTENDU QUE le comité de signalisation du Tour Des Arts doit faire une demande auprès du M.T.Q. concernant l'installation de panneaux d'affichage afin d'indiquer l'événement ;

ATTENDU QU'une condition est que l'organisateur doit avoir l'accord de la municipalité ;

#047-0416 EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLIÈRE LINDSAY TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest est en accord avec l'affichage et la signalisation de l'événement selon la disposition à l'article 2a du règlement de zonage #264-2008 pour la période du 15 au 25 juillet 2016.

8. CHEMINS

8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE

Travaux effectués :

- Le rapport du comité de la voirie a été finalisé avec l'aide de quelques



- participants
- Les soumissions pour les contrats de nivelage, du gravier et de transport de gravier ont été reçus. La municipalité épargnera jusqu'à 18 000 \$ sur le coût régulier d'épandage de gravier
 - Du gravier a été mis sur le chemin Bailey devant #115 pour réduire les nids de poule
 - Des parties des chemins Paramount et Glen ont été nivelés.

LE RAPPORT DE LA VOIRIE EST DÉPOSÉ.

8.2. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LE NIVELAGE DES CHEMINS

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a procédé à un appel d'offre par invitation pour le nivelage des chemins selon le devis Nivelage BO-2016 ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Entreprises	Excavation Stanley Mierzwinski	Excavations R.P. Hume inc.	Roch Vallières Inc.
Prix à l'heure incluant les taxes	126,48 \$	114,98 \$	109,23 \$
350 heures	X 350	X 350	X 350
Total pour 350 heures taxes incluses	44 268,00 \$	40 243,00 \$	38 229,00 \$
	Non-conforme	Conforme	Non-conforme

#048-0416

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JULAIN TUER
 APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest accorde un contrat à Excavations R.P. Hume inc. conformément au devis Nivelage BO-2016 pour un total de 40 243,00\$ incluant les taxes comme stipulé dans la soumission datée du 4 mars 2016 et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat au nom de la municipalité de Bolton-Ouest.

8.3. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE GRAVIER

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a procédé à un appel d'offre par invitation pour la fourniture de gravier MG-20A selon le devis Gravier MG-20A ;
 ATTENDU QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Entreprise	DJL
Prix à la tonne avant taxes	11,50 \$
Total pour 3 500 tonnes	46 277,44 \$
	Conforme



#049-0416

EN CONSEQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLIÈRE LINDSAY TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest accorde un contrat à DJL conformément au devis Gravier MG-20A pour un total de 46 277,44\$ avant les taxes comme stipulé dans la soumission datée du 11 mars 2016 et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat au nom de la municipalité de Bolton-Ouest.

8.4. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LE TRANSPORT DU GRAVIER

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a procédé à un appel d'offre par invitation pour le transport de gravier selon le devis Transport de gravier MG-20A ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Entreprises	DJL	Excavations R.P. Hume inc.	Roch Vallières Inc.
Prix à la tonne avant taxes	8,00 \$	7,50 \$	4,28 \$
Total pour 3 500 tonnes	28 000,00 \$	26 250,00 \$	14 980,00 \$
	Conforme	Conforme	Conforme

#050-0416

EN CONSEQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest accorde un contrat à Roch Vallières Inc conformément au devis Transport de gravier MG-20A pour un total de 14 980,00\$ taxes incluses comme stipulé dans la soumission datée du 11 mars 2016 et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat au nom de la municipalité de Bolton-Ouest.

8.5. RÉOLUTION VISANT À AUTORISER UNE DÉPENSE POUR DES TRAVAUX PRINTANIERS SUR LES CHEMINS

ATTENDU QUE plusieurs travaux non prévisibles sont nécessaires sur les chemins lors du printemps ;

#051-0416

EN CONSEQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLIÈRE LINDSAY TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise une dépense de 15 000,00\$ pour des travaux printaniers sur les chemins et qu'un rapport desdits travaux soit produit par l'inspecteur à la voirie.

9. INCENDIE

9.1. RAPPORT D'INCENDIE DU MOIS DE MARS

5 mars 2016



Détecteur de fumée
2 155,00\$
Facturé au propriétaire

21 mars 2016

Déversement d'essence
2 443,00\$
Facturé au propriétaire

LE RAPPORT DU SERVICE INCENDIE EST DÉPOSÉ.

10. COMPTES À PAYER

Solde à la banque au 29 février 2016	108 360,55 \$
Déboursés de mars 2016	192 233,41
Dépôts de mars 2016	397 644,68
Solde à la banque au 31 mars 2016	313 771,82
CPG	505 184,53
CPG Parcs et terrains de jeu	149 651,16

#052-0416

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CEDRIC BRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les comptes du mois de mars 2016 soit approuvés et que les paiements du 4 avril 2016 au montant de 95 573,34\$ soient émis.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

LA SÉANCE EST LEVÉE PAR LA CONSEILLIÈRE LINDSAY TUER À 20H53.

Philippe De Courval
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Donald Badger
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU SAMEDI LE 7 MAI 2016 À 9H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

PDC/js

Faits saillants

Période de questions

Frank Simms

QUESTIONS : Nous avons l'an passé comité à la voirie qui recommandait certain type de machinerie et de gravier. Pourquoi avons-nous oublié ce projet ? Et pourquoi ses conditions n'ont-ils pas été respectées ?

RÉPONSE : Nous avons un comité à la voirie qui s'est reformée cette année. Il est très actif. Nous avons aussi cette année un nouvel inspecteur à la voirie avec beaucoup d'expérience. La niveleuse est passé dernièrement à quelques reprises. Les routes ne sont pas loin de pouvoir être nivelée. On ajoutera du gravier MG-20a comme à chaque année, en tant que programme de maintenance.

Wolfe Kutschke

QUESTIONS : Le nivelage du chemin Fuller était convenable cet hiver.

RÉPONSE : Nous prenons note de vos commentaires.

Gabriel Duval

QUESTIONS : J'ai remarqué qu'un mois après que le nivelage soit effectué, je passe sur le pont situé sur le chemin Paramount et les trous reviennent à toutes les fois.

RÉPONSE : Nous prenons note de vos commentaires.

Howard Salisbury

QUESTIONS : J'ai un commentaire à faire au nom de Mme Mizener, à son avis les poubelles devraient être ramassées à toute les semaines durant l'été.

Faits saillants

Période de questions

Paul Davignon

QUESTIONS : Où sommes-nous situés en termes de matières résiduelles comparativement aux autres municipalités de la MRC Brome-Missisquoi ?

RÉPONSE : Le prix du contrat varie selon le calendrier. Avoir une collecte les lundis est plus dispendieux.

QUESTIONS : Pouvons-nous trouver un moyen de motiver les gens à aller à l'écocentre ?

RÉPONSE : Nous irons de l'avant avec les bacs bleus prochainement et nous aurons à cet effet, beaucoup de sensibilisation à faire.

PDC/js

Liste des dépenses de mars 2016 / List of expenses for March 2016

Bolton Ouest

<i>#</i>	<i>Nom/Name</i>	<i>Montant/Amount</i>
1	Infotech	114,98 \$
6	Bell Canada	223,50 \$
15	Excavations R.P. Hume Inc.	44 258,86 \$
17	Hydro-Quebec	722,13 \$
21	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	18 446,65 \$
51	Receveur général du Canada	2 105,84 \$
67	Ville de Lac Brome	27 896,62 \$
		500,00 \$
68	Construction DJL	213,09 \$
128	iTeract Inc.	91,92 \$
158	Barry Dwyer	1 622,22 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	10 358,73 \$
206	Revenu Québec	5 122,57 \$
		4 763,37 \$
207	Bell Mobilité Inc.	17,25 \$
224	MALEM	540,43 \$
230	Tour des Arts	250,00 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	924,81 \$
250	Xerox Canada Ltée	92,14 \$
277	Central Maine & Québec Railway	831,00 \$
285	Neopost Canada Ltée	1 159,78 \$
309	Jacqueline Samson	126,47 \$
325	Guarana	1 123,89 \$
349	Dolorès Lemoine	207,15 \$
355	Solange Paquette	140,00 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 783,16 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1 100,05 \$
320RALB	BIRD RALPH	1 524,10 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	150,00 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 722,61 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 719,26 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1 100,05 \$
320RALB	BIRD RALPH	1 124,50 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	150,00 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 559,16 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	55,80 \$

	Banque	30,00 \$
Total		133 872,09 \$

Liste des paiements émis au 4 avril 2016

List of payments issued April 4, 2016

#	Nom/Name	Montant/Amount
6	Bell Canada	229,30 \$
15	Excavations R.P. Hume Inc.	517,38 \$
15	Excavations R.P. Hume Inc.	46 775,38 \$
46	Petty Cash	178,07 \$
51	Receveur général du Canada	2 101,99 \$
60	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	12 417,30 \$
67	Ville de Lac Brome	888,65 \$
72	ROCH VALLIERES inc.	344,93 \$
96	LOREN ALLEN	492,62 \$
120	MASTERCARD	913,27 \$
128	iTeract Inc.	91,92 \$
158	Barry Dwyer	761,06 \$
161	RONA LÉVESQUE	238,43 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	10 358,73 \$
206	Revenu Québec	4 810,71 \$
207	Bell Mobilité Inc.	130,84 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	701,99 \$
250	Xerox Canada Ltée	801,76 \$
322	BuroPro Citation	128,77 \$
355	Solange Paquette	112,00 \$
359	Crème et Mertilles	206,27 \$
360	Emco Corporation	504,23 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 810,16 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1 100,05 \$
320RALB	BIRD RALPH	1 520,95 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	200,00 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 703,61 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 719,26 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1 100,05 \$
320RALB	BIRD RALPH	1 124,50 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 559,16 \$
	Banque	30,00 \$
Total		95 573,34 \$